

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



10000301042

Buls

LE
VIEUX BRUXELLES

III 18441

TRAVAUX ÉLABORÉS PAR
LE COMITÉ INSTITUÉ SOUS LE PATRONAGE
DE LA VILLE DE BRUXELLES
ET DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
DE BRUXELLES

III 18441

PRÉFACE-PROGRAMME
PAR
CHARLES BULS
PRÉSIDENT DU COMITÉ

BRUXELLES
LIBRAIRIE NATIONALE D'ART & D'HISTOIRE
G. VAN OEST & C^{IE}

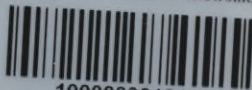
1908



7. - Nr. 32968.

21

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



100000301042



III 18441

COMITÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES

DU

VIEUX-BRUXELLES.

COMPOSITION.

Président :

M. CHARLES BULS, ancien bourgmestre de Bruxelles.

Membres :

MM. LÉON LEPAGE, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
EMILE BRUYLANT, échevin de l'Etat-civil ;
MAURICE LEMONNIER, échevin des Travaux publics ;
LÉON FURNÉMONT, conseiller communal ;
VICTOR DE LOCHT, id. id.
PAUL COMBAZ, chef de division à la Banque nationale ;
GEORGES CUMONT, avocat ;
FRANZ CUMONT, professeur à l'Université de Gand ;
le baron ALFRED DE LOË, conservateur aux Musées royaux des Arts
décoratifs et industriels ;
ALFRED MABILLE, directeur général de l'Instruction publique et des
Beaux-Arts de la ville de Bruxelles ;

I

MM. LOUIS PARIS, conservateur à la Bibliothèque royale ;

MARTIN SCHWEISTHAL, bibliothécaire de S. A. R. la comtesse de
Flandre ;

JEAN SEGERS, inspecteur général du domaine permanent de la ville
de Bruxelles ;

LÉON SNEYERS, architecte ;

VICTOR TAHON, ingénieur, président de la Société royale d'Archéologie ;

ISIDORE TEIRLINCK, professeur aux Ecoles normales de la ville de
Bruxelles ;

ERNEST VAN DEN BROECK, conservateur au Musée royal d'Histoire
naturelle ;

JULIEN VANDERLINDEN, membre de la Chambre des Représentants ;

JEAN VAN MALDERGHEM, archiviste de la ville de Bruxelles.

Secrétaire :

M. GEORGES SMETS, docteur en histoire.

TABLE MÉTHODIQUE DES PUBLICATIONS
DU COMITÉ D'ÉTUDES

DU

VIEUX-BRUXELLES

Les publications du Comité devant se faire à mesure de l'achèvement des différentes parties, qui ne pourront paraître dans l'ordre des matières, chacune de ces parties recevra un indice de classement et une pagination spéciale, qui permettront de les classer dans un ordre méthodique. Après l'achèvement de la publication, il sera donné un index alphabétique pour faciliter les recherches.

- A. MÉTHODE D'INVESTIGATION, CRITIQUE DES DOCUMENTS, CLASSIFICATION, ETC.
- B. LE CLIMAT DE BRUXELLES.
- C. LA GÉOLOGIE DU BRABANT.
 - a.* Les pierres.
 - b.* Les briques.
- D. LA FLORE ET LA FAUNE DU BRABANT.
 - a.* La flore.
 - b.* La faune.

E. LA TOPOGRAPHIE.

a. Orographie.

b. Vallées, communications.

c. Routes.

F. EVOLUTION HISTORIQUE.

a. Le Brabant.

b. Bruxelles et sa cuve.

G. EVOLUTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE.

H. EVOLUTION ADMINISTRATIVE.

I. EVOLUTION TECHNIQUE.

K. EVOLUTION ESTHÉTIQUE.

a. Plans, intérieurs.

b. Façades.

COMITÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES

DU

VIEUX-BRUXELLES

PRÉFACE

PAR

CHARLES BULS

PRÉSIDENT DU COMITÉ

COMITÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES

DU

VIEUX-BRUXELLES

PRÉFACE

PAR

CHARLES BULS, PRÉSIDENT DU COMITÉ.



LE Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles a constitué, le 16 janvier 1903, un comité chargé de faire photographier les monuments anciens, les vieilles maisons, les sites pittoresques et caractéristiques de la ville.

Ces documents intéressants réunis, il s'agissait de déterminer le meilleur parti qu'on en pourrait tirer pour l'étude de l'histoire de notre vieille cité.

Nous avons proposé le programme suivant qui a été adopté à l'unanimité :

A. — MÉTHODE D'INVESTIGATION.

Il nous a paru qu'il fallait d'abord chercher à déterminer les facteurs principaux qui ont imprimé un caractère local aux constructions du Brabant et de l'ancienne cuve de Bruxelles (1).

(1) Voir le plan de ce territoire.

Dans l'exposé de notre programme il va de soi que les indications que nous donnons ne sont que provisoires; elles sont présentées uniquement en vue d'expliquer clairement la direction de nos études. Il appartiendra aux spécialistes du Comité ou aux collaborateurs qu'il consultera de les corriger d'après les résultats de leurs investigations.

Nous plaçons, en première ligne, les quatre facteurs fournis par la nature du pays : B. *Le Climat* ; C. *La Géologie* ; D. *La Flore et la Faune* ; E. *La Topographie*.

B. — LE CLIMAT.

L'étude des conditions climatiques d'une contrée est importante, car l'homme, en cherchant à mettre sa famille à l'abri des intempéries de sa patrie, a dû tenir compte de leur intensité dans la construction de sa maison. — Plus exposé au froid qu'à la chaleur, devant se prémunir contre de fréquentes chutes d'eau, parfois contre des neiges abondantes, contre l'action destructive de vents dominants, il est probable que notre constructeur aura laissé des témoins de ses préoccupations dans des œuvres. Il nous incombera de rechercher leurs traces et d'en fournir des exemples.

C. — LA GEOLOGIE.

a. — *Pierres.*

La surface générale du sol de Bruxelles est couverte d'une mince couche de dépôts remaniés qui ont coulé sur les pentes des collines et se sont étalés, en alluvions plus développées alors, au fond de la vallée de la Senne. Cette formation est percée, dans le sud du Brabant, par l'évacuation de diorite quartzeuse de Quenast. Elle a fait irruption à travers le schiste cambrien, dont on constate les affleurements sur les rives de la Senne à Clabecq, Tubize, Quenast et Rebecq-Rognon. Dans les flancs moyens et inférieurs du coteau de Bruxelles, il ne faut pas creuser beaucoup pour atteindre l'étage yprésien et l'on en extrait, entre Bruxelles et Ninove, le grès à nummulites qui affleure pour ainsi dire à Forest comme à St-Josse-ten-Noode.

Entre Bruxelles et la Dendre, cet étage yprésien est surmonté par le

panisélien, qui donne le grès lustré. MM. Rutot et Van den Broeck en ont rencontré au Scheutveld (1).

Les grès lustrés bruxellois sont abondants entre Bruxelles et Cortenberg, où ils surmontent l'étage panisélien. Il est à remarquer qu'ils sont localisés dans la région bordant à droite la vallée de la Senne, comme toute la formation bruxellienne.

Le grès blanc à nummulites variolaria du lédien (Eocène moyen) fut la pierre de taille surtout employée du XI^e au XVIII^e siècle. A cette époque on l'exploitait abondamment entre Bruxelles et Gand.

M. Rutot a pu retrouver toute la ligne des anciennes carrières. Elle part de Berchem-Sainte-Agathe, se poursuit en chevauchant la grande route de Ninove, à flanc de côteau, par Eykelenberg, Dilbeek, Itterbeek, jusque Schepdael.

Il n'existait ordinairement qu'un seul banc de grès calcaireux à exploiter. Il était épais de 0.50 m. à 1 m. La pierre est formée de sables agglutinés par du calcaire de provenance organique. Au cours de l'examen des constructions anciennes que nous aurons à étudier, nous rechercherons quelles sont les propriétés de cette pierre au point de vue de sa résistance à l'action du temps et de sa mise en œuvre.

Le grès ferrugineux diestien se trouvait dans les environs de Lennick, de Diest et d'Aerschot.

On en retrouve aussi des rognons, mais peu utilisables, plus à proximité de Bruxelles dans la région d'Herent et de Louvain.

b. — Briques.

Tout autour de Bruxelles, le limon argileux et le sable se rencontrent en abondance et continuent, comme autrefois, à fournir le principal élément de la construction, la brique, employée tantôt seule, tantôt coupée par des chaînes horizontales de grès lédien, tantôt remplissant les intervalles des pans de bois.

(1) A. RUTOT et E. VAN DEN BROECK. Note sur les matériaux ayant servi à édifier les anciens monuments de Bruxelles et de quelques villes, villages ou châteaux du Brabant, entre Ninove et Aerschot. Extrait des Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1890.

La durée de la brique dépend principalement de sa bonne cuisson qui se révèle par sa sonorité. Bien cuite, elle constitue un des matériaux les plus résistants qu'on puisse employer dans la construction.

La rugosité des briques brabançonnes les rend aptes à bien prendre le mortier et à donner une maçonnerie très solide; d'autre part, elles sont moins propres à être employées en parements à l'extérieur, aussi les réserve-t-on généralement pour les divisions intérieures.

Les briques anciennes, qu'on désigne, bien à tort, sous le nom populaire de briques *espagnoles*, étaient cuites au bois; elles étaient plus longues et plus plates que la brique brabançonne actuelle (1), d'un rouge pâle, parfois à peine rosé, tandis que nos briques sont d'un rouge foncé, et, quand elles sont fortement cuites, se vitrifient en noir; ce sont les plus solides, mais les moins recherchées à raison de leur couleur déplaisante pour les façades.

Les anciennes briques de Boom, dont l'argile a été pétrie au pied et à la main, bien cuites, sont excellentes et l'église d'Hoogstraeten, construite par maître Rombaut de 1525 à 1550, démontre qu'elles peuvent résister au temps et à l'humidité.

D. — LA FLORE ET LA FAUNE.

a. — *Flore.*

Notre flore n'a pas un caractère tranché; l'étendue des cultures développées de bonne heure a dû en restreindre l'originalité; elle ne se distingue pas de celle des régions environnantes. Ce sont souvent des plantes cultivées qui apparaissent dans le décor architectural de nos monuments ou dans les marges des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne.

(1) Voici les dimensions des différentes briques employées dans le Brabant :

Brique de pied, dite espagnole : $0.27 \times 0.13 \times 0.055$.

Brique moderne de Bruxelles : $0.195 \times 0.095 \times 0.005$.

Brique de Boom, Niel, etc. : $0.18 \times 0.09 \times 0.05$.

Brique très cuite, Klampsteen : $0.19 \times 0.09 \times 0.047$.

Brique vitrifiée, Roestersteen : $0.19 \times 0.085 \times 0.045$.

Brique tendre, Paepsteen : $0.18 \times 0.085 \times 0.04$.

La brique vitrifiée s'emploie pour les fondations, les pavements et les travaux hydrauliques.

Nous aurons à rechercher si les hêtres, les coudriers, les bouleaux, les chênes, les charmes, les frênes, les aunes de notre superbe forêt de Soignes, qui avait autrefois une superficie double de celle d'aujourd'hui, n'ont pas inspiré nos sculpteurs.

Il est probable que le bois qui dominait dans les constructions primitives de Bruxelles a dû être fourni par la forêt voisine et qu'elle devait être peuplée de charbonniers préparant le charbon de bois.

b. — *Faune.*

Quant à la faune, ses rangs ont dû s'éclaircir depuis que la forêt, parcourue maintenant en tous sens, a vu fuir le gros gibier : cerfs, loups, renards, blaireaux qu'y chassaient autrefois les ducs de Brabant.

Les tapisseries de Bruxelles représentant Maximilien d'Autriche et sa cour chassant le cerf, le sanglier et le faucon dans les environs de Bruxelles (1) nous prouvent qu'au XVI^e siècle notre belle forêt hébergeait encore ces animaux. L'une de ces tapisseries, portant le signe zodiacal des poissons, nous fournira la plus ancienne représentation du palatin bruxellois.

E. — LA TOPOGRAPHIE.

a. — *Orographie.*

Bruxelles est bâti sur le penchant occidental d'une ligne de collines qui bordent la vallée évasée de la Senne et s'étale, en partie, sur les deux rives de la petite rivière. Quoique les pentes des collines de la rive droite soient plus abruptes que celles de la rive gauche, cependant c'est de leur côté que s'est faite l'extension prédominante de la ville, surtout pour la construction des beaux quartiers.

Bruxelles s'est donc assis sur les premières marches des plateaux qui montent vers l'Ardenne. Sa situation aux confins de la Wallonie et de la Flandre, l'attraction découlant de son rôle de capitale, les différences de classe entre les habitants du haut et du bas de la ville ont contribué, malgré son fond primitif flamand, à rendre la population de Bruxelles assez hétérogène.

(1) A. WAUTERS. *Les Tapisseries bruxelloises*, 1878. pp. 124 et 432.

Le relief du sol a principalement favorisé les communications naturelles de Bruxelles avec les vallées qui autrefois canalisèrent les principaux courants de circulation. Dans la direction d'Anvers, c'étaient celles où coulaient la Senne, le Rupel et l'Escaut ; dans la direction de Gand, les vallées de la Dendre, de la Lys et de l'Escaut ; en remontant la Senne au delà de Soignies, on atteignait facilement les environs de Mons ; dans la direction de Louvain, la Dyle et le Demer ouvraient les routes de la Campine et du Limbourg. Liège et Namur avec la vallée de la Meuse étaient moins accessibles, sans qu'on rencontrât cependant de ces côtés des obstacles difficiles à franchir. Mais la position centrale de Bruxelles en fit assez tôt un nœud de jonction des routes commerciales qui unissaient entre elles ces différentes villes et cette situation, autant que les circonstances historiques, dut contribuer à assigner assez tôt à notre ville, sinon le rôle de capitale, au moins celui d'une ville importante.

c. — *Routes. (I)*

César ne trouva en Belgique que de rares chemins de terre frayés. Ce fut principalement Marcus Agrippa, gendre d'Auguste, qui y dirigea la construction de voies romaines.

Une seule chaussée romaine importante traversait les régions brabançonnaises, de Bavai vers la Batavie par Mons, Enghien, Hoogstraeten et Utrecht. D'autres routes ont pu faciliter le transport du grès lédien dont nous avons indiqué le gisement à partir de Berchem-Sainte-Agathe, mais leur tracé reste hypothétique.

(1) Dès que nous passons de l'examen des facteurs naturels à l'étude de ceux qui sont dus à l'action de l'homme, surgit la recherche des sources auxquelles il faut recourir et s'impose la publication d'un cartulaire de la Ville. Ce serait entamer un travail considérable et dispendieux, aussi le Comité du Vieux-Bruxelles a-t-il décidé de se borner pour le moment à l'élaboration du cartulaire de la Grand'Place, dont il compte préparer immédiatement la monographie. A cet effet, le Comité a nommé une sous-commission du cartulaire composée de MM. G. Des Marez, archiviste-adjoint de la Ville, J. Cuvelier, sous-chef de section aux Archives du Royaume, G. Smets, docteur en histoire, sous la présidence de M. Ch. Buls.

L'étude des voies de communications du moyen-âge a été, jusqu'ici, négligée. Au milieu du XIII^e siècle, la route commerciale reliant Bruges à Cologne, passait la Senne à Bruxelles, dont la prospérité est due en grande partie à cette circonstance.

Vers le milieu du XVI^e siècle, on trouve un *steenwech* passant par la rue de la Madeleine (chaussée de Gand à Namur) et traversant Ixelles ; deux autres chaussées se dirigeaient vers Laeken (Dongelberg) et vers St-Gilles (Opbrussel).

Voici les dates d'établissement des différentes chaussées pavées qui rayonnent autour de Bruxelles :

1459 — Bruxelles à Schaerbeek.

1622 — Bruxelles à Waterloo.

1704 — Bruxelles à Louvain, Gand, Mons, ouverte en 1706.

1713 — Laeken aux Trois-Fontaines, où aboutissait une route venant de Malines.

1726 — Bruxelles à Calevoet.

1740 — Bruxelles à Alseberg.

1769 — Bruxelles à Wavre.

1826 — Bruxelles à Haecht, prolongement à partir de Schaerbeek.

1827 — Bruxelles à Ninove.

1833 — Wavre à Namur.

La Senne était autrefois navigable ainsi qu'en témoignent les querelles des Bruxellois et des Malinois à propos de la chaîne de Heffen en 1432, l'approfondissement jusque Vilvorde décrété en 1434 et le projet d'approfondissement, jamais réalisé, jusqu'à la frontière du Hainaut.

Le canal de Bruxelles au Rupel fut ouvert en 1561 et mit notre ville en communication avec la mer par Anvers.

Le canal de Bruxelles à Charleroi date de 1832.

F. — ÉVOLUTION HISTORIQUE.

a. — *Le Brabant.*

Les limites primitives du grand *pagus* du Brabant étaient toutes naturelles : au nord et à l'ouest l'Escaut, au sud la Haine, à l'est la Forêt Charbonnière et la Dyle. Le Hainaut et la Flandre empiétèrent sur ces limites.

En 870, le Brabant était divisé en quatre territoires : le Brabant wallon (1), Alost, le Doyenné de Bruxelles, le Doyenné de Hal.

Vers la fin du XI^e siècle, le Brabant était complètement morcelé, mais le comté de Bruxelles uni au comté hesbayan de Louvain, dans les mains des descendants de Régnier allait lui donner un vif éclat, sous le nom de duché de Brabant (2).

b. — *Bruxelles et sa cuve.*

Le berceau primitif de Bruxelles fut probablement la petite île de St-Géry. En 1040, Lambert Baldéric, comte de Louvain, entourra Bruxelles de l'enceinte dont il reste encore des fragments importants (3). Il fit transporter les restes de Sainte-Gudule de l'église Saint-Géry à l'église des Saints-Michel et Gudule, première manifestation de la tendance de la ville à gravir la colline vers l'orient. Les successeurs de Lambert Baldéric, en transférant leur séjour sur le Coudenberg, accentuèrent cette émigration; il est probable qu'ils cherchèrent à échapper aux brouillards humides qui se dégageaient des marécages du bas de la ville et peut-être aussi à s'isoler de l'agglomération populaire.

Nous n'avons aucune représentation et encore moins aucun spécimen de construction de l'époque des Régnier, qui au X^e siècle étaient maîtres

(1) Il faut tenir compte qu'à cette époque le Brabant wallon comprenait les doyennés de Chièvres, Lessines, Saint-Brixhe et pas l'arrondissement actuel de Nivelles.

(2) Voir C. VAN DER KINDERE. *La Formation territoriale des Principautés belges au Moyen Age*, II, p. 102 et suiv.

(3) Cette date n'est pas établie par des documents de l'époque. La question fera l'objet d'une étude spéciale.

d'une partie du Brabant, vraisemblablement des doyennés (ou comtés) de Hal et de Bruxelles. Mais, nous inspirant du travail de Moritz Heyne, dans *Das Deutsche Wohnungswesen*, nous pourrions demander à l'étymologie de vieux mots flamands de nous renseigner sur la maison, ses parties et leur usage, le matériel de construction, etc.

Comme l'a signalé notre collègue, M. Schweisthal, dans sa remarquable *Histoire de la maison rurale en Belgique*, aux huttes circulaires ou ovales des Gaulois avaient succédé, après la conquête romaine, dans les environs des villes, des constructions influencées en partie par l'architecture latine. L'invasion des Germains apporta des éléments nouveaux ou reprit ceux que les Gaulois avaient employés à raison du climat septentrional, tels les toits pointus couverts d'argile, de feuillage ou de chaume. Les maisons en torchis, la construction à colombage, souvenir des temps primitifs, et conséquence de la pauvreté, durent même se conserver longtemps dans nos villes du moyen-âge, à en juger par les fonds de tableaux de nos peintres primitifs. Nous aurons à rechercher ces anciennes représentations de l'aspect de notre ville.

La prospérité de Bruxelles s'étant accrue, on constate que sous Jean I^{er} (1267-1294), partout la population avait franchi les murailles. Instruits par l'assaut de Louis de Maele, en 1357, qui s'était avancé à l'abri des maisons du faubourg, les Bruxellois élevèrent de 1357 à 1379 une nouvelle enceinte dont nos boulevards actuels représentent à peu près le tracé.

Sous les ducs de Bourgogne et la maison d'Autriche, Bruxelles, siège du gouvernement, prit le rang de vraie capitale, que ni les luttes religieuses du XVI^e siècle, ni le bombardement de 1695 par l'armée de Louis XIV, ne purent lui faire perdre. Notre ville se releva plus brillante après le départ du maréchal de Villeroi et la Grand' Place est un témoignage de la rapidité avec laquelle nos bourgeois firent surgir un forum plus somptueux des cendres de l'ancien ; presque toutes les maisons portent la date de 1697. Elles remplacèrent les maisons à pans de bois que l'on voit reproduites dans les deux tableaux de Denis Van Alsloot du musée de Bruxelles, représentant l'*Ommeganck* de 1615. Ces nouvelles maisons ont subi l'influence de la renaissance italienne dans leur style.

Mais au point de vue qui nous occupe nous avons à déplorer la

destruction de plus de quatre mille maisons par les bombes françaises. Ce désastre explique la pénurie actuelle de maisons antérieures au XVII^e siècle. A partir de ce moment la construction de l'habitation répercuta, mais avec un certain retard, l'évolution des styles en France et nos styles de décoration perdirent, de plus en plus, l'accent original qu'ils avaient su conserver après l'importation des ordres classiques de la Renaissance.

De 1794 à 1814 notre cité ne fut plus que le chef-lieu du département de la Dyle; avec la liberté nos artistes avaient perdu la force créatrice et le sens même de l'art national.

Après la constitution du royaume des Pays-Bas, Bruxelles partagea, avec La Haye, le rôle de capitale jusque 1830. Le pays épuisé par la guerre et les contributions de l'étranger ne put panser suffisamment ses blessures pendant ces quinze années d'indépendance relative, pour retrouver la vigueur indispensable à un nouvel épanouissement de l'art.

Enfin, en 1830, Bruxelles devint la capitale de la Belgique et a pris depuis un essor merveilleux.

G. — ÉVOLUTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE.

A vrai dire ce chapitre rentre dans le précédent, mais l'influence des rapports des classes, de l'organisation des métiers, de la répartition des richesses, de l'importance du commerce, des mœurs et des usages sur la construction de l'habitation, nous a paru devoir être si grande qu'il nous a semblé nécessaire d'appeler spécialement l'attention du Comité sur les investigations qu'il devra pousser dans nos archives sur cette face de la vie de la cité.

H. — ÉVOLUTION ADMINISTRATIVE.

Les règlements administratifs sur les alignements, l'écoulement des eaux, les mitoyennetés, la sécurité des passants, la saillie des loggias et des balcons, la hauteur des façades, les impôts sur les différentes parties de l'immeuble doivent trouver leur répercussion dans la construction.

Nous aurons aussi à rechercher les anciens noms donnés par les magi-

strats ou imposés par l'usage, à découvrir l'étymologie de ceux qu'on s'explique difficilement aujourd'hui et peut-être arriverons-nous à suggérer des dénominations plus pittoresques que les obscurs noms propres dont on abuse dans nos villes modernes.

Combien de noms anciens, remplacés par des noms modernes, ne rappelaient-ils pas un édifice démoli, un usage démodé, une tradition oubliée ; à ce titre les noms anciens des rues sont des documents archéologiques qu'il importe de conserver ; nos magistrats communaux l'oublent trop souvent.

Nous trouverons probablement dans le folklore bruxellois l'explication de quelques-uns des noms singuliers que portent nos vieilles rues.

I. — ÉVOLUTION TECHNIQUE.

Sous cette rubrique, nous aurons à rechercher les modes de construction, les matériaux employés, le perfectionnement graduel des moyens mécaniques ; le rôle des architectes, des maîtres d'œuvre et l'influence qu'ils peuvent avoir eue sur la disposition et le caractère des maisons.

K. — ÉVOLUTION ESTHÉTIQUE.

Pour rendre facilement comparable l'évolution esthétique de l'habitation à Bruxelles et dans les différentes villes du pays, il est important de suivre pour l'étude de sa disposition et de son décor un ordre très méthodique.

Quoique ce ne soit malheureusement pas toujours la marche suivie par les architectes dans la composition des façades, comme nous recherchons avant tout l'évolution naturelle de la maison au cours des siècles, nous procéderons de l'intérieur vers l'extérieur. Ce sont les exigences de l'habitation qui déterminent son plan intérieur et de celui-ci découle l'aspect extérieur.

Cet aspect doit dériver de la disposition des ouvertures : portes, fenêtres, soupiraux, lucarnes, échauguettes, loggias, balcons, nombre et hauteur des étages, et c'est autour de ces ouvertures que l'architecte disposera ses éléments décoratifs, en tenant compte de la structure et des propriétés des matériaux mis à sa disposition.

Pour l'étude de ces éléments décoratifs qui correspondent à la fois aux exigences pratiques et matérielles de la construction en même temps qu'à l'idéal poursuivi par l'artiste, j'ai pris pour point de départ la méthode proposée par M. I. J. Chr. Mathias dans son excellent opuscule : *Allgemeine Formenlehre für Kunst und Gewerbe, oder das Wesen und die Anwendung der tektonischen Grund- und Kunstformen*, 1865.

Quoique l'auteur ne s'occupe que du style grec, qu'il considère comme le plus parfait, le mieux organisé et le plus logique, nous pensons que sa méthode d'étude peut s'appliquer à tous les styles de construction.

Voici donc le tableau de l'ordre à suivre :

I. RECHERCHE DES EXPRESSIONS QUI ONT DÉTERMINÉ LA DISPOSITION, LE PLAN INTÉRIEUR, LA FORME ET LE DÉCOR EXTÉRIEUR DE LA MAISON : (1)

a. *Expression du plan* : dans ses rapports avec les exigences du climat, des mœurs, des habitudes locales, des conditions sociales et économiques des classes de la population.

b. Y trouve-t-on la trace d'une influence des lois, des règlements, de la fiscalité, de l'organisation du travail, des corporations de métiers ?

c. Influence du plan sur la façade : disposition des portes, auvents, perrons, fenêtres, soupiraux, entrées de caves, lucarnes, échauguettes, loggias, pignons, toits, couronnements, cheminées.

II. DÉCOR DE LA FAÇADE.

a. — *Symboles de la direction.* (2)

1. *Direction horizontale* : éléments qui la déterminent, tels que le soubassement, les cordons, les moulures, les corniches, etc.

Cette direction peut dominer exclusivement, comme dans le style égyptien, ou être seulement prédominante comme dans le style grec. Cette

(1) Ce programme est une adaptation du plan de M. Matthias à notre étude et non une copie.

(2) Les formes décoratives ne sont pas des inventions improvisées par l'artiste, elles sont fournies par une tradition qui prend sa source dans des nécessités matérielles découlant de l'usage et des moyens mis à la disposition de l'artiste pour y satisfaire.

direction a pour origine les exigences de la stabilité ; elle nous donne une sensation de solidité, donc de sécurité.

2. *Direction perpendiculaire.* Elle peut être arrêtée dans son ascension, comme dans le style grec, où l'élancement de la colonne et de ses cannelures vient se buter contre l'architrave horizontale par l'intermédiaire du chapiteau. Elle peut s'élancer librement, comme dans le style gothique, où les flèches et les pinacles s'effilent dans l'air.

Les éléments qui couronnent les maisons rentrent dans cette catégorie : acrotères, antéfixes, flammes, pots-à-feu, vases, boules, pommes de pin, girouettes, épis, qui répondent à une exigence naturelle du sens décoratif de l'homme, car il a commencé par se couronner la tête de plumes, d'aigrettes, de cimiers, de diadèmes, etc. et ce goût se retrouve encore aujourd'hui dans nos coiffures militaires et féminines.

3. *Direction intermédiaire :* Quand les lignes horizontales et verticales se contrebalancent comme dans les basiliques romaines ; quand l'ornementation est un compromis entre la direction ascendante et descendante, comme dans les palmettes alternantes qui décorent le col de certains vases grecs ; quand cette direction s'accuse comme dans les frontons et les pignons ou comme dans certains ornements courants ; enfin, quand la direction est neutre, c'est-à-dire quand elle ne s'accuse pas ou est neutralisée par des directions qui se contrarient.

b. — *Éléments générateurs de l'ornement.*

L'homme n'a pas inventé ces éléments, il les a tirés des minéraux, de leurs cristallisations, des fossiles, des végétaux, des animaux, du tissage pour les adapter à des usages et à des matériaux nouveaux et les a si profondément modifiés, qu'il en a oublié l'origine et les a souvent employés à contresens.

c. — *Symboles de la liaison.*

Un édifice, une maison forment un tout dont les parties sont rattachées entre elles et concourent à l'effet d'ensemble. Mais ces parties peuvent être rattachées l'une à l'autre de deux manières, par :

1^o *une liaison organique* ; comme dans le corps humain, comme dans le stylobate d'un temple grec, support commun des colonnes du péristyle ;

2° une *liaison mécanique* ; quand il y a simple superposition ou juxtaposition, sans fusion ; cette liaison est exclusivement indiquée par des ornements ayant l'aspect de liens : tores, colliers de perles, boudins de lauriers, guirlandes de fruits, entrelacs, etc.

Dans le cas 1°, les parties réunies forment une nouvelle unité ; tel le vase, composé du col, de la panse et du pied ; dans le cas 2°, les parties concourent à un effet d'ensemble sans se fondre, tels les annelets, les perles, les oves, les rais-de-cœur d'une frise corinthienne, destinés à rattacher les zones horizontales les unes aux autres, sans les fusionner.

d. — *Symboles de l'espace.*

I. — *Éléments encadrant les ouvertures :*

Ce sont les moulures formant les cadres des portes et des fenêtres, les pilastres flanquant ces ouvertures.

II. — *Éléments décorant les surfaces :*

a. — *Surfaces extérieures :*

Ce sont les antes placées sur l'épaisseur des murs, aux encoignures, pour en accentuer la solidité ou en atténuer la nudité, les frises accentuant la division des étages, l'ornement disposé dans les tympans des frontons, etc.

b. — *Surfaces intérieures :*

Elles comprennent le plafond, les murailles, le plancher.

Dans les constructions anciennes, les plafonds accusaient nettement l'ossature de la construction par les poutres saillantes portées sur des consoles. Insensiblement, on les dissimula par un plafonnage, le plafond se divisa en panneaux ornés de sculptures ou de peintures.

Les murailles des palais anciens étaient tendues des belles tapisseries qui rendirent Bruxelles célèbre. D'abord simplement pendues et couvrant toute la surface du mur, elles commencèrent au XVII^e siècle à être encadrées, comme on le voit à l'Hôtel de Ville, et ce cadre gagna peu à peu en

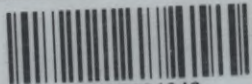
importance. Avec le style Louis XV les panneaux peints se substituèrent souvent aux tapisseries et, avec le style Louis XVI, furent eux-mêmes parfois remplacés par un décor or et blanc sculpté représentant des attributs ; quoiqu'on continuât à employer encore les tapisseries et les tableaux, Cependant ces derniers ne firent quelquefois plus partie de l'ensemble décoratif et commencèrent à être appendus à la muraille, comme des peintures de chevalet.

Le plancher, s'il restait à découvert, s'ornait d'un décor parqueté ; dans les demeures plus luxueuses, il se recouvrait de tapis d'orient qui furent être fort employés, à en juger par les tableaux de nos peintres du XV^e et du XVI^e siècle.

Au rez-de-chaussée, dans les cuisines, les corridors, on employait des dalles de pierre et des carreaux de céramique.

Le fond des foyers ouverts des vastes cheminées était garni d'ardoises posées sur champ et formant mosaïque, de carreaux de céramique ou de plaques de fer coulées, appelées taques, représentant des armoiries ou des emblèmes qui seront l'occasion de recherches intéressantes.

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



10000301042

S. 61

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



III-18441

Biblioteka Politechniki Krakowskiej



100000301042